

Fiche récapitulative des documents à fournir

Pour toutes les structures demandeuses :

- Dossier de candidature rempli (formulaire de réponse / critères de sélection)
- Cerfa n° 12156*06 de demande de subvention (automatiquement généré suite au dépôt de dossier sur LeCompteAsso)
- Pièces justificatives (à téléverser sur LeCompteAsso)
 - les statuts
 - la liste des dirigeants
 - le dernier rapport d'activité
 - le budget prévisionnel annuel de l'exercice courant
 - le comptes annuels de l'exercice précédent
 - le RIB impérativement au nom de l'association et à l'adresse de son siège ou de l'établissement demandeur
- Lettre d'accompagnement (facultatif)
- Tout document permettant d'apprécier l'action de l'association (facultatif)

Pour les structures ayant déjà bénéficié d'une CAO ou d'une CPO par le passé et si les documents n'ont pas déjà été transmis à la Djepva :

- Cerfa n°15059*02 de compte-rendu financier de subvention
- Les comptes annuels les plus récents, et le cas échéant, un rapport de commissaire aux comptes
- Un bilan des indicateurs (tableau ci-joint), dont les cibles ont été fixées en annexe II de la convention
- Le rapport d'activité de l'année n-1